

LE SITE HS-INVEST.FR

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans les panneaux publicitaires. Au vu de nos recherches, nous déconseillons tout investissement.

Le site internet:

Il a été créé le 15/02/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/groupe-proviso.com>

Nos recherches :

Le site n'est plus accessible à la date de nos recherches. Cette situation n'a pas nui à la collecte d'informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 09 74 59 43 03

Ce numéro a du succès ! Il est utilisé par deux autres sites frauduleux connus de l'ADC France :

hs-invest.fr 09 74 59 43 03

groupe-scgp-avem.com 09 74 59 43 03

finance-gestion-conseil.com 09 74 59 43 03

Ce numéro a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/364519>

Le produit :

Ce site propose d'investir dans des panneaux publicitaires.

Nous publions le contrat proposé aux potentielles victimes :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/08/Les-conditions-generales-du-site-hs-invest.fr_.pdf

Le contenu du site :

Nous publions deux pages qui montrent le contenu :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/08/La-page-notre-metier-du-site-hs-invest.fr_.pdf

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/08/La-page-gestion-de-portefeuille-du-site-hs-invest.fr_.pdf

Les informations juridiques :

Le site a bien sûr usurpé le nom d'une VRAIE société. Cette pratique est une des bases de l'arnaque. Il est donc inutile de la contacter sauf si vous voulez vérifier les coordonnées de votre interlocuteur...

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour lesquelles des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans :

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête réalisée par le télégramme de Brest :

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra nous joindre dans votre mail le ou les RIB vers lesquels vous avez effectué les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez adhérer avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous adresser votre adhésion par chèque à l'ordre de ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

